

du gouvernement ou, comme je l'ai dit lorsque j'étais dans l'opposition, sous la coupe du ministre des Finances. Je pense que c'est là une situation peu souhaitable, qu'on devrait corriger aussitôt que possible.

M. Fisher: Une question complémentaire. Comme avril est déjà assez loin derrière nous, il vaut la peine de demander quelles mesures le ministre a prises pour corriger la situation. Est-ce que la Société Radio-Canada doit, d'après cette déclaration générale, comprendre qu'il en est ainsi?

L'hon. M. Pickersgill: Ah, non. La responsabilité relève clairement du gouvernement, et l'honorable député et tous les autres honorables représentants seront informés de la ligne de conduite du gouvernement aussitôt qu'elle aura été formulée.

(Texte)

EN MÉMOIRE DE JOHN F. KENNEDY

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Jean Chrétien (Saint-Maurice-Lafleche): Monsieur le président, je voudrais poser une question à l'honorable secrétaire d'État.

Le gouvernement a-t-il l'intention de dédier un des édifices fédéraux présentement en construction, comme l'édifice de Radio-Canada à Ottawa, par exemple, à la mémoire de l'ancien président des États-Unis, en le nommant «Édifice John F. Kennedy».

(Traduction)

L'hon. J. W. Pickersgill (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, j'estime que la proposition de l'honorable représentant intéressera tous les députés; je la signalerai certainement à l'attention de la Société.

(Texte)

A PROPOS DE LA TÉLÉVISION FRANÇAISE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Maurice Côté (Chicoutimi): Monsieur le président, j'aurais une question à poser à l'honorable secrétaire d'État.

L'honorable ministre pourrait-il informer la Chambre si les Canadiens français de la Colombie-Britannique pourront bénéficier bientôt du service de télévision du réseau français de Radio-Canada.

(Traduction)

L'hon. J. W. Pickersgill (secrétaire d'État): Naturellement, je n'emmagasine pas dans ma mémoire tous les détails des projets de Radio-Canada, mais je m'empresse de me renseigner à ce sujet et d'en informer mon honorable ami, et aussi l'honorable député de Burnaby-Coquitlam, qui doit évidemment s'intéresser grandement à la question.

L'INDUSTRIE

USINE D'EAU LOURDE—À PROPOS D'UNE DÉCISION DU GOUVERNEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. N. Thompson (Red-Deer): Monsieur l'Orateur, je voulais adresser ma question au ministre de l'Industrie mais, comme il est absent, je la poserai plutôt au premier ministre suppléant. Étant donné que le dernier numéro de la revue *Time* donne un rapport détaillé des événements relatifs à la décision du gouvernement sur l'eau lourde et renferme des renseignements que certains députés tentent d'obtenir depuis quelque temps et étant donné que le 31 mai dernier était la date ultime pour la soumission des offres relatives au projet de production d'eau lourde, le premier ministre suppléant dirait-il à la Chambre quand le gouvernement sera en mesure d'annoncer sa décision relative à ce projet vital?

L'hon. Lionel Chevrier (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas en mesure de répondre à cette question aujourd'hui. Je ne crois pas qu'une décision ait été prise. Quoi qu'il en soit, je ne manquerai pas de porter cette question à l'attention de mon collègue qui, comme l'honorable représentant le sait, assiste actuellement à une réunion de la conférence.

M. Robert Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre suppléant ne croit-il pas que l'heure de prendre une décision approche?

L'hon. M. Chevrier: Je serais porté à dire oui.

LES TRANSPORTS

CONSULTATION DES PROVINCES AVANT DE PRENDRE DES DÉCISIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Léon Balcer (Trois-Rivières): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports. Le ministre peut-il nous dire s'il a pris des dispositions en vue d'un entretien avec le premier ministre Lesage pendant le séjour de ce dernier à Ottawa pour discuter avec lui de sa déclaration selon laquelle il ne faudrait prendre aucune décision relative aux transports sans avoir d'abord consulté les provinces?

L'hon. G. J. McIlraith (ministre des Transports): Non, monsieur l'Orateur.

L'hon. M. Balcer: Une question complémentaire. Le ministre nous dirait-il ce qu'il pense de cette déclaration de M. Lesage?

L'hon. M. McIlraith: Monsieur l'Orateur, ce serait là sans aucun doute déroger aux Règles.